



## Réinventons l'énergie dans les territoires

Placée sous la présidence de Valérie LACROUTE, Maire de Nemours et Vice-présidente de la Région Île-de-France, la conférence débat Energie & Territoires a réuni plusieurs associations — Réseau Énergies Terre & Mer, Vent des Maires, Avenir rural du Gâtinais, Énergie et Environnement en débat dans l'Aisne et la Marne (EEDAM), Sites & Monuments et Vent Debout 41.

Elles ont échangé avec des élus et des représentants de la profession agricole d'Île-de-France et du Centre-Val de Loire. Les discussions ont porté à la fois sur le développement des énergies renouvelables dans les territoires ruraux et sur les risques associés à l'éolien terrestre et au photovoltaïque au sol, au niveau local, régional et national.

### Un dramatique constat pour l'économie et la compétitivité de la France

Depuis quinze ans, le coût de l'électricité ne cesse d'augmenter. Financer les énergies intermittentes c'est financer un second système électrique et c'est de plus en plus indemniser les promoteurs obligés d'arrêter leurs installations en raison de la surproduction. Cette surproduction fragilise en outre la fiabilité du réseau RTE et d'ENEDIS, et perturbe le fonctionnement des réacteurs nucléaires. Face à ces dérives, la suspension immédiate des subventions aux filières éolienne et photovoltaïque s'impose.

De plus, l'inversion des priorités d'injection sur le réseau, effective au 1er avril 2025, rend indispensable l'arrêt de tout nouvel appel d'offres concernant les énergies électriques intermittentes.

### Des acteurs sous la pression des promoteurs et des injonctions de l'Etat

Après une présentation des données régionales par Avenir rural du Gâtinais, plusieurs élus, dont **Gérard Geneviève**, Maire de Poligny, Conseiller délégué aux Energies renouvelables Communauté de Communes du Gâtinais Val-de-Loing, **Jean-Marc Boussaingault** Président du Parc naturel régional du Gâtinais français, **Frédéric Néraud**, Président du PETR Gâtinais Montargois et **Patrick Septiers** Président de la Communauté de Communes Moret Seine et Loing, ont échangé sur les contraintes lors de la préparation de leurs documents d'urbanisme et des pressions auxquelles ils sont soumis par les promoteurs.

### Des solutions plus écologiques que les énergies électriques intermittentes existent

Les solutions d'énergies thermiques renouvelables et pilotables (géothermie de surface, pompes à chaleur, biogaz, biocarburants, solaire thermique, boucles de chaleur) ainsi que le photovoltaïque en grande toiture en autoconsommation collective ont été sélectionnées en France par 45% des conseils municipaux lors de la définition des zones d'accélération d'énergies renouvelables ; à l'inverse seulement 1% des zones ont été retenues pour l'éolien, et 3% pour l'agrivoltaïsme.

De son côté, **Pascal Verrièle**, Secrétaire général de la FDSEA 77 a évalué les avantages et les limites de l'agrivoltaïsme dans les régions de forte production céréalières et a conclu sur le besoin d'une approche collective à l'échelle départementale pour que les collectivités reprennent la main sur le développement énergétique et économique.

### Associer les territoires dans une évaluation chiffrée des potentiels

La mutualisation des solutions à l'échelle des bassins de vie a été retenue comme une piste de travail importante pour développer des solutions qui contribuent à une décarbonation directe des usages de la chaleur et de la mobilité dans le respect des valeurs des territoires. En conclusion, Madame Valérie Lacroute a noté le besoin d'évaluation socio-économique qui favorisera l'acceptabilité des solutions.

Réseau Energies Terre&Mer

Nicolas BOUR

[retn@retn.fr](mailto:retn@retn.fr)

EEDAM

Florence BILLET

[debatenergieaisne@gmail.com](mailto:debatenergieaisne@gmail.com)

Vent Debout 41

Patrick DELWAULLE

[ventdebout41@gmail.com](mailto:ventdebout41@gmail.com)

Vent des maires

Pierre-Emmanuel PICARD

[contact@ventdesmaires.fr](mailto:contact@ventdesmaires.fr)

Contact Presse : 06 84 50 07 90 [www.retn.fr](http://www.retn.fr)